



NEER-TAMBA

Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural
du Nord, Centre-nord et Est

NOTE DE CAPITALISATION

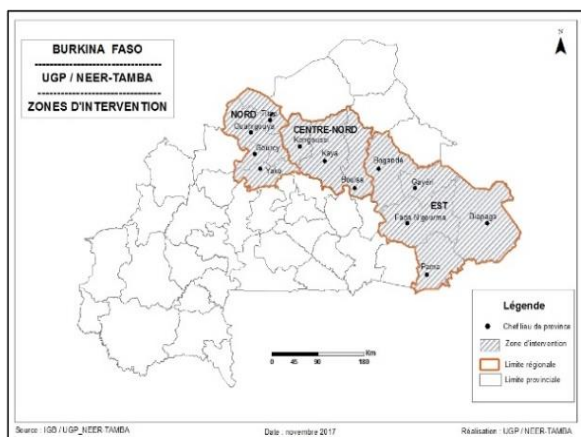
- VALORISATION DES COMPETENCES ENDOGENES- Les paysans relais, acteurs d'appui conseil de proximité

Equipe de rédaction : (GANAME Yassia, GOUMBRI D Germaine, LAMIEN Korotimi, LOMPO Abou, LOMPO Madeleine, Mme DIMA/TAPSOBA Alima, KABORE Adama, NOULA Frédéric, OUEDRAOGO Boureima, OUOBA Raïssa, PARE Mélissa, SANKARA Souleymane, SAWADOGO Ibrahim, TANDAMBA B. Céline, YONLI Honorine, ZERBO/LOMPO Amandine.)

Coordination : OUEDRAOGO T. Caroline

ELEMENTS INTRODUCTION

Localisation de l'expérience



L'expérience s'est déroulée dans les régions du Nord, du Centre-Nord et de l'Est du Burkina Faso (Carte ci-contre). Ces trois (03) régions, constitués de 12 Provinces, 86 Communes et 2309 Villages administratifs, constituent la zone d'intervention du Projet de gestion participative des ressources naturelles et de développement rural au Nord, Centre-Nord et Est, dit **Projet NEER-TAMBA** qui signifie en langues nationales « *l'espoir qui nous réunit* ».

Carte de la zone d'intervention du Projet Neer-Tamba

Brève présentation de l'organisation porteuse de l'expérience

Le Projet de Gestion participative des Ressources naturelles et de Développement rural du Nord, du Centre-Nord et de l'Est (Projet Neer-Tamba), financé conjointement par l'Etat du Burkina Faso et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) est un instrument de mise en œuvre des politiques et stratégies du gouvernement pour la période 2014-2022.

Il participe au renforcement des acquis du Projet d'Investissement Communautaire en Fertilité Agricole (PICOFA) et du Projet de Développement Rural Décentralisé (PDRD), deux (02) projets clôturés en 2013 et ayant bénéficié de l'appui du même Partenaire Technique et Financier (PTF), à savoir le FIDA.

Le Projet Neer-Tamba a pour objectif global : « l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales les plus défavorisées ». Son objectif spécifique est d'appuyer les populations cibles à construire et renforcer leur autonomie et leurs capacités à jouer un rôle moteur croissant, pleinement reconnu par les autres acteurs, dans la construction d'un tissu économique et social durable. Il intervient à travers trois principaux axes :

- (i) l'accroissement de la résilience des ménages, des exploitations et des villages face aux aléas climatiques ;
- (ii) l'accession des ménages à une capacité d'autonomie économique et financière suffisante pour leur permettre, au sein de leur milieu rural de résidence, de se projeter mieux vers l'avenir ;
- (iii) la construction et le renforcement d'un tissu social et économique favorable et incitatif à cette prise d'autonomie, dont les populations cibles seront des acteurs/partenaires à part entière.

Son coût total initial est de 54,9 milliards de FCFA, soit 111,2 millions de \$EU

A partir du mois d'avril 2017, un programme pilote d'approche intégrée de sécurité alimentaire (PAI-SA) d'un montant de 8,1 millions \$ EU est entré en vigueur pour supporter la mise en œuvre d'actions environnementales dans la région du Nord.

Les principaux partenaires de sa mise en œuvre sont les Chambres d'Agriculture, les services techniques centraux et déconcentrés des ministères du développement rural.

□ Brève présentation des paysans relais

Les **paysans relais** (PR) sont des binômes (Homme et Femme) choisis en Assemblée Générale des exploitants des aménagements hydro-agricoles retenus (bas-fonds et périmètres maraichers) dans le cadre du Projet Neer-Tamba. Ils sont responsables de l'accompagnement des producteurs/trices du site concerné sous la supervision directe de l'agent d'appui conseil.

L'identification des paysans relais s'est faite selon les critères suivants :

- être producteur/trice, exploitant/e sur le site concerné ;
- être au moins alphabétisé/e ;
- être capable de lire/traduire les principaux outils d'appui conseil ;
- être ouvert/e à l'apprentissage de nouvelles technologies (innovations technologiques) ;
- disposer d'une Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- disposer d'un contact téléphonique ;
- être dynamique et motivé/e ;
- avoir la capacité d'animer un groupe ;

- avoir le sens du contact et du dialogue ;
- être apte à effectuer de nombreux et fréquents déplacements ;
- accepter de travailler en collaboration avec les acteurs du dispositif d'appui conseil.

DEMARCHE

• Genèse de l'expérience

Différentes expériences mettant à contribution des compétences endogènes dans le cadre de l'appui conseil tels que des paysans relais, des paysans aménagistes, des facilitateurs et animateurs relais ont été mises en œuvre au Burkina Faso dans le secteur agricole.

Dans les années 1998-1999, l'Association pour la Formation et la Recherche en Agroécologie (ARFA) a accompagné la mise en place de Paysans relais, responsables ou membres actifs d'Organisation de Producteurs (OP), chargés de prodiguer un accompagnement sur les itinéraires techniques de production, le transfert de technologie, la formation, à l'intérieur des coopératives de base avec différents domaines de compétences. Ils ont été formés par des animateurs engagés par le projet pour un appui conseil de proximité. Certains paysans relais sont devenus par la suite des animateurs endogènes.

En 2006, des animateurs paysans dans le cadre du partenariat avec la Société des fibres et textiles (SOFITEX) et l'Union nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB) ont été formés au sein de Groupements de Producteurs de Coton (GPC) avec l'aide du Projet d'Appui à la Professionnalisation des Organisations de Producteurs de Coton (PAP-OPC). Ces animateurs relais chargés d'accompagner leurs GPC respectifs dans la mise en œuvre du Conseil à l'Exploitation Familiale (CEF).

Les brigadiers phyto-sanitaires dans le cadre du PROFIL (2007 -2016) ont été outillés pour la mise en place de prestations diverses pour accompagner les producteurs dans leurs zones d'intervention.

De 2010 à 2018, le Projet d'Amélioration de la Productivité agricole et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA) a contribué à la mise en place d'un dispositif d'appui conseil de type « producteur à producteur » dans les sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage. Au niveau de l'agriculture, des producteurs relais ont été identifiés au niveau communal parmi les plus performants avec l'implication des services techniques déconcentrés (STD). Ces derniers ont été formés et équipés (vélos, kits constitués de petits matériels).

Dans le cadre du Projet de Sécurité Alimentaire dans l'Est du Burkina Faso (PSAE), des paysans relais ont été identifiés et formés dans les vingt-sept (27) communes de la région de l'Est avec l'appui d'un opérateur sous la supervision des STD pour vulgariser les pratiques agroécologiques.

De 2020 à 2022, le Projet Neer-Tamba a également mis en place un dispositif d'appui conseil (paysans relais) en vue d'accompagner les producteurs/trices dans la mise en valeur de leurs aménagements.

• Trajectoire de l'expérience

Conformément aux conclusions de la mission de Revue à Mi-Parcours (RMP) du Projet Neer-Tamba en 2018, chacune des trois (3) CRA a recruté un opérateur pour assurer l'appui conseil et l'encadrement technique des producteurs/trices dans la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles et des aménagements CES/DRS sur une durée de 24 mois. Aussi, il est prévu que le dispositif terrain de l'opérateur soit soutenu par un réseau de paysans relais au niveau des aménagements hydro-agricoles concernés à raison d'un binôme de paysans relais (homme et femme) par site. C'est conformément à cette stratégie que les PR ont été identifiés de concert avec les Directions Régionales en charge de l'Agriculture des régions de la zone d'intervention du Projet.

• Description et fonctionnement

Par site d'aménagements hydro-agricoles retenu, il a été choisi un binôme de paysans relais, chargé de l'accompagnement de proximité des producteurs/trices du site concerné sous la supervision directe de l'agent d'appui conseil de l'opérateur.

Au total ; 408 PR dont 189 femmes sur **204 sites** de bas-fonds et 122 PR dont 49 femmes sur 73 sites de périmètres maraichers ont été mobilisés.

Les paysans relais ont eu pour tâches de :

- partager avec les autres producteurs/trices toutes les informations nécessaires ;
- apporter un appui et un conseil aux autres producteurs/trices dans leurs activités agricoles ;
- faciliter l'organisation des sessions de formation in situ, des séances de planification et de bilan de campagne et y participer ;
- faciliter la mise en œuvre de l'approche du Conseil de Gestion aux Exploitations Agricoles (CGEA) ;
- mettre en place les parcelles de démonstrations conformément aux protocoles ;
- participer à l'organisation et à l'animation des visites commentées ;
- collecter et transmettre aux agents d'appui-conseil, les informations demandées
- participer à la collecte les données sur les produits et les effets ;
- rédiger des comptes rendus mensuels ou circonstanciés et les transmettre aux agents d'appui-conseil.

Chaque PR recevait du Projet une motivation de 10 000 F/mois sur une durée de six (6) mois/an de prestation correspondant aux phases avant, pendant et après la campagne.



Photo 1 : KOMBAMTENGA Habibou (au premier plan, quatrième personne en partant de la gauche), PR en séance d'animation, bas-fond rizicole du village de Kaogo, commune de Pibaoré, province du Sanmatenga, région du Centre-Nord.



Photo 2 : ONADJA Djibrimani (au premier plan, première personne en partant de la droite), PR en séance d'animation, bas-fond rizicole du village de Bombomtangou, commune de Pama, province de la Kompienga, région de l'Est.

• Parties prenantes de l'expérience – structures impliquées

Le dispositif d'appui conseil dans lequel les PR ont joué un rôle important a mis en relation plusieurs acteurs avec des tâches différenciées.

Les **CRA** ont contractualisé avec les opérateurs d'appui conseil (OAC). Elles ont assuré le suivi supervision de leurs activités et celles des PR.

Les **Directions régionales** (DR) en charge de l'agriculture ont apporté un appui technique aux PR.

Les **OAC** ont apporté un appui technique aux producteurs/trices au cours des phases de planification, de mise en œuvre d'actions de renforcement de capacité techniques (formation in situ, PD et VC) et d'évaluation de la campagne. En effet, ils ont formé les bénéficiaires et les PR sur les Itinéraires Techniques (IT), les techniques de conservation et le CGEA. Ils ont mis en place des Parcelles de Démonstration (PD) et organisé des visites commentées. Ils ont assuré également un suivi rapproché des différentes activités menées sur les aménagements hydroagricoles.

Les **COGES** ont joué un rôle dans l'identification des PR, dans la mobilisation des exploitants du site

Les **PR** ont assuré l'accompagnement de proximité des producteurs/trices, dans le cadre des différentes activités menées sur les aménagements.

Le **Projet Neer-Tamba à travers l'UGP** ont assuré la validation des rapports, le suivi supervision ainsi que la mise à disposition des ressources pour les différentes activités.

• Gouvernance et coordination du dispositif

Les CRA ont été les commanditaires de l'action au niveau régional et se sont assuré de la bonne mise en œuvre des activités. L'UGP a assuré l'assistance technique et la supervision.

Le Projet Neer-Tamba à travers l'UGP ont assuré la mise à disposition des ressources pour les différentes activités.

L'Etat à travers les services techniques déconcentrés ont contribué au contrôle, au suivi et à l'appui conseil dans la mise en œuvre des activités. En lien avec les politiques nationales

• Résultats obtenus

Les résultats suivants ont été obtenus :

- Nombre de parcelles de démonstration en 2021 : BF : 246, PM : 84 ; REGION DE L'EST :
- Visites commentées et le bilan de la campagne 8745 producteurs de bas-fonds en 2021 dont 4823 femmes (BF 386 Visites Commentées avec 6338 producteurs touchés dont 2984 Femmes et 2566 Jeunes ; PM 18 Visites Commentées avec 377 producteurs touchés dont 272 F et 176 Jeunes (REGION DE L'EST)
- 62 au niveau des bas-fonds et 13 au niveau des PM
- séances d'information/sensibilisation des producteurs sur l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Coopératives, 2662 producteurs dont 1746 femmes 1179 jeunes au niveau des bas-fonds ; au niveau des PM, 486 producteurs dont 189 femmes et 238 jeunes ; REGION DE L'EST les itinéraires techniques de production du riz (préparation du sol, pépinière, semis, entretiens culturels, acquisition des semences et d'engrais minéraux) 5436 producteurs de bas-fonds en 2021 dont 3292 femmes ;
- Séances d'information/sensibilisation des producteurs sur le CGEA 6188 producteurs de bas-fonds en 2021 dont 3801 femmes.

• Difficultés et contraintes

L'identification de certains PR n'a pas totalement répondu aux attentes du fait de la difficulté de trouver dans certains villages des producteurs répondant entièrement aux critères. En effet, un peu plus de 10% des paysans relais n'ont aucun niveau d'instruction (rapport d'évaluation des compétences endogènes). sur certains sites, la parité homme femme souhaitée pour les binômes n'a pas été respectée au vu de certaines contraintes (dans certains PM, des OPA sont uniquement constitué de femmes). Bien que simplifiées, les fiches technico-économiques n'étaient pas à la portée de certains producteurs néo alphabétisés.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE

• Originalité de l'expérience

L'accompagnement et l'appui-conseil de proximité par des pairs portait sur les aménagements avec une personne généralement des hommes. Mais le PR qui est un binôme (Homme et Femme) sur des sites d'aménagements (Bas-fonds et périmètre maraîcher) dans le cadre de la valorisation de ces aménagements est une initiative du Projet Neer-Tamba. Il est essentiellement caractérisé par la prise en compte du genre, du caractère participatif au choix des paysans relais, la proximité et l'accessibilité (géographique et

financière) mais surtout la présence permanente sur le site. Ce dispositif permet de pallier la faible couverture du réseau d'encadrement mais aussi de collecter et transmettre les données surtout dans le contexte d'insécurité.

- **Les facteurs clés de succès**

Le choix des PR en assemblée générale (AG) parmi des producteurs/trices organisés sur le site aménagé a été le principal facteur clé de succès. La démarche participative avec des critères connus et acceptés de tous a aussi largement contribué au succès de l'expérience. En effet, ce processus a permis aux producteurs et productrices de se reconnaître en ces PR et de briser certaines barrières qui limitait l'apprentissage. De plus, l'on a noté la disponibilité et surtout l'accessibilité des PR. Bon nombre d'entre eux ont été fiers de la mission qui leur a été confiée et l'ont exercée avec beaucoup d'engagement.

La traduction des fiches technico-économiques en langues nationales, a facilité leur appropriation par les PR.

Le critère alphabétisation a permis une meilleure contribution des PR.

Le Projet Neer-Tamba a appuyé des sites aménagés en alphabétisation, ce qui a permis d'augmenter le nombre des personnes alphabétisées dans certains sites, en raison d'une meilleure accessibilité aux contenus des fiches technico-économiques en langues nationales. La maîtrise de ces documents par les PR a induit une meilleure réceptivité aussi des exploitants alphabétisés.

Effets/Impact

Des activités telles que les formations sur les itinéraires techniques et le CGEA, la mise en place des parcelles de démonstrations, les visites commentées ont permis aux producteurs de ; maîtriser les itinéraires techniques, mettre en place une bonne organisation de la production, augmentation de leur capacité financière, de rentabiliser leurs productions, le renforcement du leadership féminin, l'inclusion des femmes, création de compétences endogènes disponibles et permanentes pour l'appui conseil de proximité, amélioration de la représentativité des femmes, reconnaissance du rôle des femmes dans les activités agricoles..., renforcement de la mobilisation des femmes du fait des femmes PR leur servant de « modèle » .

Quelques témoignages :

SAWADOGO Zénabo, PR de Tibga, province du Gourma, région de l'Est témoigne : *« je suis animée d'un sentiment de satisfaction d'être un appui pour les autres producteurs. Il y a des femmes qui témoignent que grâce à l'appui conseil leur production elles arrivent à faire face aux dépenses de la famille ».*

Selon Etienne NATAMA, PR du village de Nassobdo dans la commune de Tibga, province du Gourma, région de l'Est : *« nous avons aussi fait des sensibilisations avec succès auprès des maris de certaines bénéficiaires qui étaient réticents à la participation de leurs épouses aux travaux sur les sites ».*

En bref, l'expérience des PR a été d'une importance capitale dans le cadre de la mise en valeur des sites aménagés par le projet.

Durabilité

le dispositif d'appui conseil a été fondé sur des compétences endogènes permanentes PR exploitants des aménagements, ce qui permet d'assurer une continuité de l'activité après la fin du Projet.

Cette stratégie permet de mettre à la disposition des villages des personnes ressources endogènes bien outillés capables d'assurer un service d'appui conseil de proximité.

Engagement volontaire, expérience acquise, la présence de STD qui assurent continuellement l'appui conseil,

Le renforcement des capacités et l'engouement observé tout au long de la mise en œuvre des activités constituent des gages de durabilité de l'activité.

Phrase de transition : en dépit de tous ces facteurs, l'absence de motivation pour les PR pourrait être un frein/facteur limitant à la durabilité/ à la pérennité du dispositif.

Reproductibilité et passage à l'échelle

Ce sont des personnes ressources au niveau local, disponibles et accessibles. Elles sont elles-mêmes producteurs et productrices modèles. Ils peuvent être spécialisés dans divers domaines du développement, et sont capables dans ce cas d'apporter un appui toujours plus spécifique.

Le passage à l'échelle serait un grand facteur de développement mais nécessite un accompagnement, une organisation des PR et leur prise en compte dans les différentes activités des ministères du développement rural et des projets et programmes de développement. L'expérience est extensible à toute action de développement dans des conditions similaires ou moyennant quelques adaptations. .

L'expérience des PR est reproductible selon le domaine spécifique de développement.

Perspectives et défis

- Défis

Dans un contexte sécuritaire difficile et avec les difficultés d'accès de certaines zones en saison hivernale comme c'est le cas en ce moment dans la zone d'intervention du Projet Neer-Tamba, il serait nécessaire de mettre à profit cette compétence pour l'encadrement de leurs pairs.

L'utilisation des PR comme des relais aux Unités d'appui technique (UAT) au niveau des sites (membres du dispositif d'appui conseil du ministère de l'agriculture) serait d'un grand apport aux actions de développement.

L'appropriation du dispositif des PR par les CRA renforcerait

Digitalisation, promotion de la e-vulgarisation

Une Stratégie de prise en charge des PR par les exploitants finirait de les positionner comme des prestataires reconnus dans leurs localités respectives.

- **Perspectives**

- Le recyclage des paysans relais en vue de renforcer leurs capacités et les rendre toujours plus performants pour des prestations de qualité toujours améliorée.
- L'accompagnement des PR à s'organiser en réseau, leur permettrait d'approcher des partenaires, de mieux se faire connaître et ainsi de valoriser pleinement leur rôle comme des prestataires dans le développement rural.
- La diffusion du répertoire des PR faciliterait leur prise en compte par les différents partenaires techniques et financiers et concourrait à la valorisation de cette compétence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Projet Neer-Tamba, Document de Conception du Projet (DCP), 2012

Projet Neer-Tamba, Manuel de mise en œuvre ;

Projet Neer-Tamba, Manuel de suivi évaluation ;

Projet Neer-Tamba, Rapports périodiques des OAC ;

Projet Neer-Tamba, Rapports de fin de prestation des OAC ;

CONTACT:

PROJET NEER-TAMBA (OUAGADOUGOU, BURKINA FASO)

Site web: www.neertamba.org

Email: neertamba@neertamba.org